

L'obéissance dans l'Ordre de Malte : s'ouvrir à autrui dans l'intérêt de tous

Par S. E. John A. Boissonneau, évêque

La situation a peut-être paru étrange aux chevaliers, aux dames et aux invités rassemblés dans la petite chapelle d'un collège, un samedi matin, pour une cérémonie au milieu de l'Eucharistie, au cours de laquelle un de nos frères a fait promesse d'obéissance.

Étrange parce que la notion n'est pas courante dans notre société – pas que nous soyons contre l'obéissance, mais il en est rarement question, sauf lorsqu'il s'agit du code de la route. Les parents

favorisent beaucoup l'obéissance, mais plutôt comme guide pour les jeunes immatures et sous-évolués.

Saint Thomas d'Aquin savait parfaitement que l'obéissance au sens de la soumission, quelle qu'elle soit, d'une personne à une autre est souvent perçue comme incompatible avec la liberté humaine. D'autant



Au nom du Grand Maître, S. E. Fra John T. Dunlap reçoit la promesse de Roman Ciecwierz. Bill Sullivan et John Kennedy sont les témoins.

plus à notre époque où nous vivons manifestement dans une société de liberté et d'individualisme. Saint Thomas réfute cette approche en démontrant qu'elle va à l'encontre de l'ordre établi des choses et des prescriptions positives du droit naturel. Car l'obéissance est un acte de volonté; ce n'est pas tant le fait qu'une personne fait ce qui lui est enjoint, mais plutôt qu'elle le fait dans l'intention de se plier formellement aux commandements d'une autre. L'obéissance, c'est s'ouvrir à autrui dans l'intérêt de tous.

En outre, nous avons été témoins de cette promesse d'obéissance comme un acte de vertu chrétienne. Obéissance vient du verbe latin obêdire, « prêter l'oreille à », d'où « obéir ».

Dans l'Évangile du jour, Jésus nous exhorte à ouvrir notre cœur à la parole de Dieu, notre Seigneur. Si nous l'écoutons, nous devons donc obéir. Voilà la signification du grain qui donne du fruit – nous devenons davantage comme le Christ. La Révélation nous enseigne que Jésus s'est fait obéissant jusqu'à la mort parce qu'il a toujours prêté l'oreille et obéi à la volonté de Son Père. Faire promesse

Suite à la page 2

Epistula

Vol. 8, no 2, nov. 2010



Table des matières

*La canonisation du
frère André* 3

*Qu'est-ce qu'un vrai chevalier, une
vraie dame, de Malte?* 4

Message du président 6



« Si nous l'écoutons, nous devons donc obéir. »

Suite de la page 1

d'obéissance n'est pas un acte transitoire et isolé, mais plutôt une vertu ou un principe de bonne conduite pour le reste de la vie.

Comme conseil évangélique, il faut toujours garder à l'esprit que l'obéissance est assujettie à la charité, la perfection de la vie chrétienne et le plus grand don du Seigneur. L'obéissance a pour objet de supprimer tout ce qui est incompatible avec la charité.

Comme il est déclaré dans le Catéchisme de l'Église catholique : « ... c'est [la charité] qui, comme reine de toutes les vertus, de tous les commandements, de tous les conseils et, en somme, de toutes les lois et de toutes les actions chrétiennes, leur donne à tous et à toutes le rang, l'ordre, le temps et la valeur. »

L'obéissance prime sur toutes les vertus morales parce que, plus la valeur de ce qu'on offre pour se consacrer à Dieu est grande, plus la vertu, elle aussi, est grande. Un des dons de Dieu les plus précieux que nous possédons, c'est notre libre arbitre. Il est le plus intime et le plus cher. Voilà pourquoi l'obéissance, qui fait renoncer l'homme ou la femme au joyau le plus précieux de l'âme individuelle pour le bon plaisir de son Créateur, est considérée comme la plus grande des vertus morales. Pour aimer et servir, la promesse d'obéissance témoigne de l'ouverture du cœur à laquelle Jésus nous exhorte dans l'Évangile.

Lorsqu'il est ordonné diacre et prêtre pour servir le peuple de Dieu, l'homme fait promesse d'obéissance à son évêque afin que son ministère soit parfaitement conforme à celui de l'évêque, le Vicaire du Christ. Les religieux et les religieuses dans l'Église font vœu d'obéissance par amour pour le Seigneur et le bien de leur communauté dans le Seigneur.

Chez les chevaliers de Malte, la charité constitue un objectif consacré du fait de notre service à nos seigneurs les malades. Promettre obéissance au leadership et aux buts de l'Ordre nous rend encore plus attentifs à la voix de nos seigneurs les malades et, ce faisant, se mettre à leur service devient pour notre frère une vocation dans l'obéissance.

Au moment d'être témoins de cette promesse et de prier pour notre frère, pensons tous et toutes que, de temps immémoriaux, nous sommes des disciples du Seigneur et appelés à obéir, à supprimer les obstacles à la charité et aux autres vertus, de sorte que nous puissions servir notre prochain, qu'il s'agisse de nos familles, de notre Ordre ou de la société en général. Servir à l'image et à la ressemblance du Christ; servir dans et par la Croix – glorieux symbole de l'obéissance salvatrice de Jésus. ❖



De g. à d. : S. E. Peter Quail, Nick Quail, S. E. Fra John T. Dunlap, James Mackay, Catherine Mackay, le P. David Katulski, Patricia Quail, S. E. John Boissonneau, évêque, John Kennedy, Roman Ciecwierz, le Dr Bill Sullivan, le P. Donald Finlay, Joe Stephen, S. E. Frank Crothers, le Dr Rory Fisher, Willem Langelaan.

Canonisation de Saint Frère André



Les dames et chevaliers de la région de Montréal auxquels se sont joints des membres de l'Outaouais ont été privilégiés de participer à la messe solennelle célébrée à

l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal le dimanche 17 octobre à l'occasion de la canonisation du Frère André.

L'assemblée était présidée par le Révérend Père Pierre Dufour, csc, vice-recteur à la pastorale.

Nous tenons à exprimer notre gratitude aux Révérends Pères Jean-Guy Vincent, csc, chapelain de l'Ordre, et Patrick Vézina, csc, directeur de la liturgie et chapelain de la brigade Saint-Joseph, de nous avoir réservé un accueil particulier à ce rendez-vous historique. Il nous a été donné de participer à la procession d'entrée revêtus de la coule avec les Petits Chanteurs du Mont Royal et quelques membres de la brigade Saint-Joseph. Installés dans le chœur, les dames et chevaliers ont été présentés à l'assistance et salués par le Révérend Père Jean-Guy Vincent qui a prononcé une homélie fort appropriée sur la vie d'Alfred Bessette,

maintenant Saint Frère André que nous pouvons invoquer avec confiance.

Nous en profitons pour remercier les auxiliaires de la brigade de l'Oratoire pour le généreux dévouement manifesté durant ces jours de vigile de prière dans l'esprit de la canonisation du Frère André, certains d'entre eux ayant été en service plus de 36 heures consécutives les 16 et 17 octobre.



Le frère André à la Chapelle de Saint-Joseph en 1921.

Un sincère remerciement s'adresse à tous ceux-là qui ont contribué au succès des célébrations, et bien sûr, aux autorités de l'Oratoire Saint-Joseph pour leur soutien et encouragement qui ne font jamais défaut. ❖



Deuxième rangée (de g. à d.) : Henri Pelland, Downs Ryan, Jean M. Guilé, Mark Dunphy, André A. Morin, Christian Samoissette, Pierre Aubin. Première rangée (de g. à d.) : Lionel J. Lavallée, Eric Van Blaeren, le Père Jean G. Vincent, Anne M. Trahan, le Père Patrick Vézina, Lisette Paquette, Pauline Dunphy, William Wilson.

« Moi, je ne suis rien ... un outil entre les mains de la Providence, un pauvre instrument de saint Joseph ... »

*Frère André
Bessette, c.s.c.*



Qu'est-ce qu'un vrai chevalier, une vraie dame, de Malte?

Par Wedigo Graf von Schweinitz

Une question simple revient souvent : « Qu'est-ce qu'un vrai chevalier, une vraie dame, de Malte? » La réponse, elle, est plus complexe. Une phrase ne suffit pas. Sans vouloir rédiger un guide d'utilisation, je puise ma réponse dans mes nombreuses années et expériences au sein de l'Ordre et auprès des personnes que j'ai côtoyées.

Les origines du chevalier, de la dame, de Malte

Le vrai chevalier, la vraie dame, de Malte ne se distingue pas par son origine, mais par son caractère. La noblesse est depuis toujours considérée comme une importante qualité pour l'admission dans l'Ordre, en posant par hypothèse que l'intégration du membre dans la communauté des chevaliers et des dames se fera sans heurt du fait qu'il ou elle parle le même langage et s'astreint aux mêmes normes, associations et mode de vie.

Cependant, le titre de noblesse ne garantit pas en soi l'existence d'un esprit et d'un caractère chevaleresques, pas plus d'ailleurs que des antécédents différents ne sont la preuve de l'absence de ces traits.

Le vrai chevalier, la vraie dame, de Malte n'est pas membre de l'Ordre pour des raisons sociales et surtout pas pour relever sa position sociale ou se servir de l'Ordre comme porte d'accès dans la société.

La position et la réussite professionnelles

Le vrai chevalier, la vraie dame, de Malte n'a pas besoin de réussite marquante dans sa profession, mais il ou elle doit être financièrement à l'aise ou s'attendre à le devenir après l'achèvement de ses études professionnelles. Le moins que l'on puisse exiger, c'est que le chevalier, la dame, de Malte puisse gérer sa vie et relever les défis de la vie avec une facilité relative.

La communauté et l'Ordre

Le vrai chevalier, la vraie dame, de Malte doit être disposé(e) à former une communauté d'esprit et de fait avec ses confrères et consœurs. Il ou elle doit s'en remettre à la communauté d'intérêt et au soutien naturel de cette communauté. Il ou elle doit se sentir à l'aise et en confiance dans le cercle de ses confrères chevaliers et consœurs dames et ne pas se considérer comme un étranger ou une étrangère.

Au contraire, il ou elle doit trouver et cultiver des amis au sein de ce groupe. Ce critère est important, car le secret pour se comprendre rapidement et en peu de mots et en arriver à un consensus silencieux réside dans le fait que nous sommes, ne serait-ce que dans une faible mesure, homogènes. S'il en était autrement, il faudrait s'engager dans de longues discussions sur l'image de soi, ce qui est contre-productif et ne mène habituellement nulle part.

Le vrai chevalier, la vraie dame, de Malte ne doit pas considérer l'adhésion à une communauté comme l'aboutissement suffisant d'une vie. Il va sans dire qu'il est très agréable et revigorant de se faire accepter de personnes que nous respectons et avec lesquelles nous avons des liens.

Œuvrer au sein de l'Ordre

Le vrai chevalier, la vraie dame, de Malte doit être disposé(e) à participer aux œuvres de l'Ordre ou à s'engager dans une activité qui reflète les objectifs de l'Ordre. Idéalement, il devrait s'agir de tâches actives au sein de l'Ordre ou d'un de ses projets et, également, de la communauté chrétienne en général.

Il est important que le chevalier, la dame, de Malte puisse prendre des initiatives de son propre chef et soit prêt(e) à assumer des responsabilités et à s'en acquitter à long terme. Il ou elle doit avoir conscience des tâches qu'on souhaite lui confier et répondre

« Personne n'est si surchargé qu'il ne puisse déployer un minimum d'efforts pour l'Ordre. »



volontiers à l'appel. Cela présuppose une conscience sociale et un intérêt pour autrui, une vision claire de la réalité, mais aussi une imagination sociale. Enfin, il faut de la persévérance pour exécuter une tâche une fois qu'elle a été entreprise ou prise en charge et pour poursuivre malgré les difficultés ou la résistance.

Le Grand Maître ne cesse de le répéter : « L'officier offre ses services. » Il ne fait aucun doute que c'est là l'idéal.

Pour ce qui est de l'étendue des activités, il ne faut rien exiger d'utopique. Il ne sert à rien de s'attendre qu'un jeune homme en début de carrière professionnelle et en voie de fonder une famille devienne vice-président régional de l'Ordre de Malte. Cependant, j'insiste sur le fait qu'on s'attend à ce que chaque membre de l'Ordre ait des entretiens téléphoniques réguliers chaque semaine et consacre plusieurs heures par mois à l'Ordre, que ce soit en participant à une activité ou en ayant une longue discussion pour le compte de l'Ordre, ou toute autre tâche pour les fins de l'Ordre. Étant donné que nous visons d'abord et avant tout à être une communauté spirituelle, le membre de l'Ordre doit aussi inclure celui-ci dans ses prières quotidiennes.

Personne n'est si surchargé qu'il ne puisse déployer un minimum d'efforts pour l'Ordre.

L'obéissance à l'Ordre

Le vrai chevalier, la vraie dame, de Malte doit être indépendant(e) sur le plan intellectuel; il ou elle doit être capable de juger, de prendre des décisions et d'en assumer la responsabilité. Bref, il ou elle doit être souverain(e).

J'inscris ces conditions préalables sous la rubrique de l' « obéissance » car seul(e) l'homme ou la femme qui possède ces qualités sera disposé(e) à la subordination volontaire, ce que l'Ordre appelle l'obéissance, un corollaire naturel car l'adhésion à l'Ordre est volontaire et tous les membres de l'Ordre sont égaux.

L'acceptation immédiate de la subordination volontaire ne signifie pas que l'Ordre ne permet pas ou n'accueille pas volontiers la discussion et l'opposition. Bien au contraire, nous souhaitons la franche discussion afin de pouvoir, tous ensemble, trouver la bonne voie.

Dans ce contexte, il pourrait se révéler utile de faire état d'un critère négatif : le vrai chevalier, la vraie dame, de Malte ne devrait jamais avoir tendance à s'offenser. Il faut que les débats sur des questions essentielles se déroulent avec rigueur, sans que personne n'en ressorte blessé ou, plutôt, ne se sente offusqué.

L'Ordre par rapport à l'Église et à la foi chrétienne

Le vrai chevalier, la vraie dame, de Malte doit non seulement être baptisé(e) et membre de l'Église catholique, mais aussi un(e) véritable chrétien(ne). Pour ce faire, il ne suffit pas de fréquenter occasionnellement ou même assidument l'église, si utile cela soit-il. Le vrai chevalier, la vraie dame, de Malte doit connaître les règles de l'Ordre et être disposé(e) à les accepter dans son cœur. Il ou elle lit les règles et les récite en prière plus d'une fois par mois.

Lorsque, en outre, il ou elle est membre actif de sa congrégation locale, qu'il ou elle connaît le curé et a des contacts avec lui ou formule des commentaires sur ses sermons, qu'il ou elle exerce une fonction diaconale au sein de la congrégation, que son calendrier est dressé en fonction des cérémonies à l'église (plutôt que des matchs de hockey ou de la saison de chasse) et que la longue série de dimanches après la Trinité ne l'empêche pas de fréquenter l'église, on ne saurait rien demander de plus.

Le chevalier et/ou le gentleman

Les termes « chevalier » et « gentleman » constituent des synonymes dans le présent document. L'image du « gentleman » reflète son attitude qui se décrit depuis fort longtemps en fonction des vertus cardinales suivantes : justice, sagesse ou intelligence, courage et modération. Ces vertus forment la physionomie physique et spirituelle du chevalier, de la dame, de Malte.

Suite à la page 6

« Le gentleman se considère toujours aussi comme un serviteur. »



Message du président

Par Peter Quail

Au cours de la prochaine année, nous devons tous nous impliquer davantage dans les soins aux malades et aux pauvres. À cette fin, nous sommes en voie de recruter de nouveaux membres. Pas n'importe qui, mais des hommes et des femmes qui sont disposés à s'engager pour la vie au service de l'Ordre et, par le fait même, des malades et des pauvres. Ces membres doivent être prêts à contribuer de leur temps et de leur argent non seulement à des projets d'ordre national, mais aussi à des activités outre-mer, notamment les secours en cas de catastrophe partout dans le monde.

Et pourtant, nous devons également mettre l'accent sur les bonnes œuvres au Canada. Il faut toujours garder à l'esprit que c'est un privilège d'être membre de l'Ordre et que l'adhésion s'accompagne de grandes obligations. Nous sommes tous conscients qu'il faut en faire bien davantage pour venir

en aide aux malades et aux pauvres. C'est pourquoi je demande à tous les membres d'être à l'affût d'occasions de le faire, de concert avec d'autres membres, dans leurs propres localités.

Nous insistons sur le fait que, sans l'apport financier de tous les membres, nous ne pouvons pas remplir nos obligations. Il incombe à chacun et chacune de nous de donner généreusement à l'Association canadienne afin qu'elle puisse s'acquitter de ses obligations.

Nous devons prier Notre-Dame et les saints de nous inspirer, de sorte que, par leur exemple, nous puissions en faire plus qu'à l'heure actuelle. Je profite de l'occasion pour offrir à tous nos membres et à leurs familles un joyeux et saint Noël et la paix pour la nouvelle année.

*Confraternellement,
Peter Quail*

Suite de la page 5 Pour le gentleman, droiture et justice, charité et amour doivent être des normes fondamentales. La relation entre le gentleman et son environnement repose sur la fidélité. Le gentleman a l'obligation de défendre les faibles et les opprimés. Élément crucial de cette éthique, le gentleman se considère toujours aussi comme un serviteur. L'autorité du gentleman ne lui vient pas du pouvoir qu'il a sur autrui, mais de celui qu'il exerce sur lui-même. L'ego moral du gentleman doit régir son ego personnel. Autrement dit, le gentleman se distingue par sa souveraineté intérieure. Il transcende

la matière. Il « possède comme s'il ne possédait pas ». Il ne regarde pas derrière, mais devant. Le gentleman fait preuve de courage pour servir de modèle et d'exemple. Il sait qu'il est responsable de l'ensemble et, ainsi, il est disposé à se charger de tâches sans qu'on ne le lui demande.

Après cette envolée, permettez-moi de revenir sur terre pour la conclusion. Idéalement, le vrai chevalier, la vraie dame, de Malte se montre à la hauteur de ces attentes élevées avec facilité, affabilité, amabilité et humour, sans effort ni prétention et dans la joie. ❖

*Publié par l'Association canadienne de l'Ordre
souverain militaire hospitalier de Malte*

1247 Kilborn, Ottawa (Ontario) K1H 6K9
Tél.: 613-731-8897 / Fax: 613-731-1312
Courriel: wgs@bellnet.ca
www.orderofmaltaCanada.org

*Président: Peter Quail
Chapelain principal: Fr Andrea Spatafora
Directeur général: Wedigo Graf von Schweinitz*

*Conception, mise en page et production:
contribution de Bravada Consumer
Communications Inc.*

